

Septembre 2022

## VILLAGE PROPRE

*Depuis quelques temps, nous constatons des désagréments tels que les déjections de nos amis à quatre pattes et l'impraticabilité des trottoirs.*

> Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir **désherber et nettoyer** devant votre bien.

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants et fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement (Articles L2212-2 et L2122-28).

> **Les déjections canines** sont interdites dans tous lieux publics, trottoirs, espace vert, jeux pour enfants et doivent être ramassées le cas échéant (Article R632-1). La mairie met à disposition des sachets Place de l'Église et au Parc du Grand Jardin.

> **Les chiens doivent être impérativement tenus en laisse** sur la voie publique (Article 213 du Code rural).

> En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 2<sup>ème</sup> classe.

## POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Suite au départ de Jordan Alexis, le poste d'adjoint technique sera repris par Loïc Blandineau à compter du 3 octobre prochain.

## ASSOCIATIONS

*Trouvez l'activité qui vous convient parmi la danse, la gym, le yoga, le pilate, le chant ...*

Danse - Pilate - Gym  
Cours adultes / Cours enfants  
Anne Breton 06 72 00 79 28



© CanStockPhoto.com



Gym Rythmique ,Cours enfants  
Claire David  
[galluisgymnastique@gmail.com](mailto:galluisgymnastique@gmail.com)

Yoga  
Carlota Jimenez 06 74 22 91 13



Voix en scène , comédie musicale,  
danse et chant 06 69 92 70 25

**N'hésitez pas à les contacter, plusieurs créneaux sont proposés et des places encore disponibles**

## ACTIVITÉS GRATUITES

***D'autres activités vous sont proposées régulièrement par la mairie : matinées jeux, Maison des jeunes, skatepark éphémère, café poussette...Accès libre et gratuit. Inscrivez-vous à la newsletter du site internet pour être tenus informés des prochaines dates !***

**[fanny.herreras@galluis.fr](mailto:fanny.herreras@galluis.fr)**

# GESTION DES DÉCHETS



Le SIEED (Syndicat Intercommunal de gestion des déchets) est un établissement public de coopération intercommunale, regroupant 5 communautés de communes ou d'agglomération.

Galluis, comme toutes les communes concernées, n'intervient ni dans la gestion, ni dans le choix des jours de collecte.

Nous comprenons que cette nouvelle procédure puisse causer à certains d'entre vous des complications, et en sommes désolés. Un courrier a été adressé au président du SIEED afin de manifester le mécontentement de tous.

## JOURS DE COLLECTE

**Mercredi** > Conteneur Végétaux (bac marron)

**Jeudi** > Conteneur des emballages (bac jaune)

**Vendredi** > Conteneur des ordures ménagères (bac vert)

**Encombrants** > sur RDV au 0134866549 ou sur le site du SIEED

Toutes les infos sur [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr)

## COVOITURAGE

Le prix des carburants étant très élevé, avez-vous pensé à partager votre véhicule, à mutualiser les dépenses de trajet ?

Observez le trafic automobile en semaine: Pour se rendre au travail, la majorité des véhicules ne transportent que le conducteur. Il devrait être possible de partager la voiture et de se répartir les dépenses.

Si vous êtes intéressé par cette démarche, aussi bien comme passager que comme conducteur (les rôles pouvant d'ailleurs s'inverser) déclarez-vous en mairie :

Nom, Prénom, téléphone, trajet (Journalier ou autre) horaires aller/retour. Conducteur ou passager.

Nous essaierons de faire coïncider les offres et les demandes et mettrons en rapport les personnes intéressées.



## CHATS ERRANTS

Une prolifération de chats a été constatée dans la commune (*secteur haut rue de la mairie/grange*).

Nous allons procéder à une campagne de stérilisation, grâce à l'aide financière de la Fondation Brigitte Bardot et au tarif préférentiel d'un vétérinaire.

Courant octobre, un communiqué sera distribué et diffusé sur les différents sites (*internet, facebook, illiwap*) avant les jours de capture afin que vous puissiez enfermer vos chats. Et nous vous recommandons d'identifier votre animal par un collier, s'il ne peut rester enfermé chez vous pendant cette période. Dans tous les cas une authentification sera faite par la mairie qui possède un lecteur de puce...

Il reste des chatons nés courant mai, si vous souhaitez en adopter, vous pouvez nous contacter, [carol.alonso@galluis.fr](mailto:carol.alonso@galluis.fr).

## ATELIER ÉPHÉMÈRE POTERIE

Votre enfant a aimé un livre, nous allons faire sortir des pages le ou les héros de l'histoire. Ils seront réalisés en terre puis peints par lui.



L'atelier de poterie est réservé aux(enfants) adhérents de la bibliothèque. Venez avec votre livre choisi, ou simplement une photocopie du héros le **MERCREDI 5 OCTOBRE à 16h30**

## QUELQUES DATES

9 octobre 2022 : **DIMANCHE BLEU**

31 octobre 2022 : **HALLOWEEN**

12 et 13 novembre 2022 : **ZONE DE GRATUITÉ**

10 décembre 2022 : **MARCHÉ DE NOËL**

*Plus d'infos vous seront données ultérieurement*

# LE PÉRISCOLAIRE

## GESTION CANTINE

La mairie a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021 un nouvel outil pour les parents d'élèves : **Le Portail Famille Berger Levrault** avec une application mobile (*lien et mode d'emploi sur le site de la commune, page périscolaire*). Cet espace vous permet de consulter vos factures, réserver ou modifier la cantine tout au long de l'année (*dans les modalités du règlement périscolaire*), mettre à jour les renseignements de la famille.

Par ailleurs, la mairie a procédé « à titre exceptionnel » au remboursement de l'ensemble des repas non consommés par les enfants durant les absences des enseignantes (*période covid de fin mars et avril*) alors qu'un remboursement partiel était prévu. **Celui-ci apparait sur la dernière facture en date du 26 août prélevé le 15/9/22.**

## PAUSE MÉRIDienne

Pour le plaisir des enfants et afin de réduire le bruit dans le réfectoire, le self remplace le service à table, comme avant la pandémie.

Durant la récréation du midi, les élèves disposent de différents jeux rangés dans des bacs. La mairie en a acheté de nouveaux comme le UNO, Jeux de cartes, Doodle, Cahiers de coloriage, Feutres, Trousses, Craies de trottoir, Jeux de raquette (pour les CM), Jeux de société, sans oublier les Ballons, ...Ils sont ravis !

En outre, **une charte de bonne conduite**, élaborée avec et à la demande des représentants de parents d'élèves, a été mise en place à la rentrée, accompagnée d'un cahier de sanctions. Cette charte vise avant tout à sensibiliser les enfants **sur le respect** des autres et des biens.



## ATELIER MÉMOIRE

En vieillissant, nombre de personnes se plaignent de « trous de mémoire ». Dans la majorité des cas, il s'agit seulement d'un manque d'attention ou de stimulation.

Le PRIF (Prévention Retraite Ile-de-France )et la CNAV associés à Neosilver (une plateforme d'activités pour les seniors autonomes) organisent des ateliers Mémoire, qui vise à favoriser les activités pour les seniors.

Ces ateliers, gratuits et subventionnés, se déroulent sur 11 séances ( durée moyenne 1h30) durant lesquelles l'animateur qualifié met en place des exercices ludiques destinés à mobiliser la mémoire, à renforcer les repères chronologiques et spatiaux et à stimuler la curiosité.

A ce jour, nous ne pouvons vous donner des dates précises sur le déroulement de ces ateliers, mais ils auront lieu en début d'année. Nous souhaiterions dans un premier temps, avant de signer une convention avec les partenaires précédemment cités, connaître le nombre éventuel de participants, le minimum de personnes requises étant de 10.

---

## COUPON - RÉPONSE

Prénom, Nom : .....

Année de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Mail : .....

souhaite participer



ATELIER  
MÉMOIRE